

Congrès 02/03 juin 2017, de l'Unapei Nancy



L'habitat, une clé pour la **citoyenneté**

30 expériences pour
une société inclusive et solidaire

AVEC LE SOUTIEN DE :



Directrice de la publication : Marie-Aude Torres Maguedano
Responsable de la publication : Bérengère Chatellier
Conception graphique : Lauriane Amirault
Impression : Sipap Oudin
© Unapei 2017

La construction d'une société inclusive et solidaire est au cœur du projet politique de l'Unapei. Parmi les sujets sans lesquels cette société ouverte à tous ne pourra émerger, il y en a un central : l'habitat et il est au cœur de notre 57^e congrès.

L'habitat est l'un des corollaires de la citoyenneté. Sans lui, la vie sociale et affective, l'autonomie, l'intimité, l'accès aux soins, l'accès au travail... ne peuvent pleinement exister. Choisir où l'on souhaite habiter est pour chacun d'entre nous essentiel et cela n'est pas différent pour les personnes handicapées.

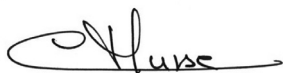
Pour répondre à cette aspiration, les associations imaginent et proposent de nombreuses réalisations pour que le libre choix des personnes accompagnées puisse s'exprimer, quels que soient leurs lieux d'habitat et la nature de leur handicap.

Dans son rapport d'orientation, l'Unapei met en commun les expériences de diversification des formes d'habitat qui permettent à des personnes handicapées adultes de bénéficier d'un habitat collectif, semi-collectif ou individuel, hors du domicile familial.

Classées par ordre alphabétique, ce livret présente 30 expériences qui transforment le lieu de vie des personnes handicapées en « chez soi ».

Une société inclusive et solidaire telle que l'Unapei la défend n'est pas une utopie. Ses 550 associations le démontrent par de nombreux exemples très concrets mis en œuvre sur notre territoire.

La diversité des innovations de notre réseau est la richesse de demain.



Coryne Husse,
Première Vice-Présidente de l'Unapei,
pilote de la commission Habitat



Luc Gateau,
Président de l'Unapei

Adapei 09

Visa Cité - Vivre sans attendre dans la Cité

Description du projet

Visa Cité existe depuis plus de 20 ans et se compose de 5 foyers d'hébergement, d'un foyer de vie et d'un SAVS.

Les foyers sont tous situés au cœur de la cité et comportent des espaces privatifs sous forme d'appartements individuels dans un environnement ouvert mais sécurisé. Chaque structure peut accueillir des personnes autonomes ou des personnes ayant besoin d'un accompagnement 24h/24. Certaines personnes sont à la retraite et n'ont pas de solution de logement adapté dans le droit commun. L'un des foyers ne propose pas d'hébergement collectif et n'est composée que d'appartements loués auprès de bailleurs privés.

Aujourd'hui, pour l'association, il s'agit de faire évoluer le projet pour permettre l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes (financement du soin) et de créer une nouvelle structure pour l'accueil de personnes souffrant de troubles psychiques.

Les spécificités du projet :

Sous l'appellation foyer d'hébergement, Visa Cité offre différentes modalités d'accompagnement au cœur de la cité. Le droit commun reste la référence pour y trouver les services et accompagnements nécessaires à une vie d'inclusion dans la société.

Responsable de projet

Céline Bernelin, directrice adjointe
c.bernelin@adapei09.fr



Adapei 33

De l'appartement d'application à l'appartement autonome

Description du projet

Le foyer de Martignas accueille 70 personnes qui ne peuvent travailler, exercent une activité professionnelle où sont à la retraite.

L'appartement d'application est un espace de transition permettant aux personnes exprimant le souhait de vivre en logement individuel, d'expérimenter la vie en autonomie.

L'appartement d'application se situe à proximité du foyer de Martignas. Cela permet à la personne de bénéficier des accompagnements, activités et prestations de l'établissement sans subir le poids du collectif.

Le projet d'habitat de la personne est à son initiative. L'objectif du service est d'évaluer ses capacités et lui permettre à terme de vivre seule.

Que ce soit pour l'appartement d'application ou bien lorsque la personne accède à un logement autonome, l'Adapei 33 a conclu un partenariat avec Symbio Système (domotique service : veille via des applications sur la télévision...).

L'appartement d'application est loué par l'Adapei 33. Il n'y a pas de participation financière demandée puisque la personne est considérée comme résidente du foyer de Martignas.

La personne accédant par la suite à un appartement dans le droit commun verse un loyer selon son allocation logement et son AAH (Allocation Adulte Handicapée).

Les spécificités du projet :

La temporalité est fixée à 3 mois renouvelable au besoin une fois. Cela permet d'inscrire le projet de la personne dans un processus et non dans un entre deux pouvant s'éterniser. A l'issue de cette période, la personne peut retrouver sa place au sein de l'établissement où disposer de son logement avec un accompagnement de type SAVS par exemple.

L'appartement d'application est une passerelle vers le droit commun. A ce jour, une personne a pu accéder à un logement autonome grâce à ce service.

Responsable de projet

Sylvie Villenave – directrice des hébergements Métropole
sylvie.villenave@adapei33.com



Adapei 35

Résidence la Faïencerie

Description du projet

La résidence a vu le jour à la suite d'une étude réalisée en 2013 par l'Adapei 35 mettant en avant la nécessité de transformer l'offre institutionnelle historique en offre décloisonnée à la carte.

Ouverte depuis mai 2016, la résidence la Faïencerie propose 69 places de SAVS en habitats accompagnés dont 3 places en accueil temporaire. Ces 69 places correspondent à autant de logements individuels. La résidence est située dans l'hyper centre de la ville de Rennes et propose également des espaces communs.

L'Adapei 35 est propriétaire de la résidence. Chaque personne loue un appartement et bénéficie d'un accompagnement souple, évolutif et sécurisé lui permettant une pleine et entière participation (possibilité de prendre un repas en collectif ou non, choix des sorties...).

Une équipe pluri professionnelle de 21 membres (4 surveillants de nuit, 12 personnels éducatifs, 5 maîtresses de maison) assure l'accompagnement des habitants et le suivi des projets personnalisés 24h/24.

Outres les partenaires institutionnels classiques, un partenariat a été conclu avec différents acteurs situés dans l'environnement de la résidence (conventionnement avec un cabinet d'infirmières, rencontres des associations culturelles et de loisirs...).

Les spécificités du projet :

Chaque personne accompagnée au sein de la Résidence la Faïencerie bénéficie d'un accompagnement à la carte et évolutif lui permettant de ne pas quitter son logement par exemple lorsque qu'elle cesse son activité professionnelle.

La résidence bénéficie d'une autorisation SAVS bien qu'il s'agisse d'un habitat regroupé. En effet, dans le cadre de son CPOM, l'association a pu négocier la transformation de 20 places de foyer d'hébergement en SAVS. Ainsi, la structure bénéficie d'une dotation pérenne.

Enfin, les personnes accompagnées financent une partie de la prestation répartie comme telle : loyer, charges locatives et prestation d'accompagnement (le montant de base de la prestation est fixé en fonction de l'APL (Allocation Personnalisée au Logement) perçue. Les personnes sont ensuite facturées selon les prestations mobilisées. Cette partie facturée peut être défiscalisée via un crédit d'impôt à hauteur de 50 % de la somme).

Responsable de projet

Didier Gacel – directeur du Centre d'Habitat « Les deux rives » :
d.gacel@adapei35.asso.fr



Adapei 36

Foyer d'hébergement Odette Richer

Description du projet

Le foyer d'hébergement Odette Richer, situé à Saint Maur, accompagne 42 personnes déficientes intellectuelles. Il s'agit de proposer une solution d'habitat et non d'hébergement pour les travailleurs handicapés de l'association.

Le foyer se veut un lieu facilitant la vie sociale, offrant également à chacun la possibilité de s'autonomiser et de se responsabiliser (par exemple, chaque personne accueillie gère son courrier et dispose d'une boîte à lettres).

L'architecture du foyer permet d'effacer la contrainte d'une collectivité subie au bénéfice d'une collectivité choisie. L'établissement est organisé en studio dans lesquels chacun dispose d'une chambre. La notion de logement individuel est attribuée à chaque chambre puisque grâce à l'existence d'un patio, chacune est accessible depuis l'extérieur.

L'autonomisation peut se poursuivre par la suite vers une résidence sociale gérée par l'Adapei dans la même commune, avec ou sans recours à l'accompagnement d'un SAVS.

Les spécificités du projet :

L'architecture de l'établissement a été pensée et adaptée pour lever les obstacles au handicap et faciliter la vie des personnes accueillies (des espaces privés aménagés, des zones de vie collectives repérées) permettant de faire de ce lieu de vie un « chez soi ».

Responsable de projet

Charlie Lodin, directeur du secteur
accueil@adapei36.fr



Adapei 44

Logements KerAge

Description du projet

Porté par l'Adapei 44, Ker Age est un dispositif de 8 appartements situés dans le centre-ville de Nantes à destination de travailleurs d'Esat proches de la retraite.

L'objectif est de maintenir l'autonomie des personnes dans la vie quotidienne. Pour cela, chacune bénéficiera d'un accompagnement en fonction de ses besoins, selon le moment et ses souhaits.

Les modalités d'hébergement et de services « à la carte » sont multiples. Un EHPAD (Etablissement hébergeant des personnes âgées dépendantes) à proximité des logements pourra permettre d'anticiper l'évolution de la dépendance, le souhait de participer à des activités ou encore de bénéficier de prestations spécifiques (repas, consultations dentaires une demi-journée par mois, permanence d'infirmières 24h / 24 (en cas d'urgence)).

L'EHPAD, propriétaire du bâtiment propose une tarification annuelle s'appuyant seulement sur les frais d'aménagements des logements, ce qui permet un loyer abordable pour des personnes allocataires de l'AAH.

L'Adapei 44 délègue la coordination à une infirmière, responsable du dispositif, secondée, à temps partiel, par une assistante sociale.

Chaque personne contribue au financement de son logement par un loyer mensuel selon son APL.

Les spécificités du projet :

Le Conseil Départemental de Loire Atlantique a validé la possibilité d'une PCH (Prestation de Compensation du Handicap) mutualisée permettant le financement d'une maîtresse de maison 8h/jour, 365 jours par an.

L'association « Nantes Renoue » est également mobilisée sur le projet. Dans le cadre du partenariat "voisinage solidaire", deux appartements sont occupés par des jeunes étudiants ou actifs. Il s'agit essentiellement d'avoir une présence "voisine" la nuit. Les jeunes pourront également accompagner les résidents qui le souhaitent lors de leurs sorties ou activités le week-end.

Responsable de projet

Blandine Jolivet, directrice Développement Qualité Communication
b.jolivet@adapei44.asso.fr



Adapei 79

Création d'un habitat regroupé à Bressuire

Description du projet

L'Adapei 79 constate, depuis plusieurs années, un désintérêt de plus en plus marqué des jeunes adultes travailleurs handicapés à s'inscrire dans un projet de vie en foyer d'hébergement.

Localisé sur la commune de Bressuire, le projet d'habitat regroupé de l'Adapei 79 est prévu pour accueillir 10 habitants pouvant être de jeunes adultes handicapés ou encore des résidents en foyer d'hébergement. La structure s'adresse également aux personnes handicapées vieillissantes qui ont cessé leur activité professionnelle en Esat, vivant à domicile, et qui souhaitent se rapprocher d'un établissement médico-social.

L'un des objectifs de l'habitat regroupé est d'apporter une réponse graduée, permettant à la personne d'accéder à un logement en autonomie, tout en garantissant la sécurité et la réussite de l'intégration sociale. Pour cela, l'ensemble du dispositif s'appuie sur la mise en œuvre d'une plateforme de services coordonnés (Hospitalisation A Domicile, Service d'Accompagnement à la Vie Sociale SAVS, Service d'Aide A Domicile ...). Un partenariat étroit a également été mis en place entre le Département, la Mairie de Bressuire et un bailleur social pour la réalisation du projet.

La démarche « Habitat regroupé à Bressuire » est une première étape, que l'association souhaite dupliquer sur les différents territoires du département des Deux-Sèvres.

Les spécificités du projet :

En parallèle au projet d'habitat regroupé, l'Adapei 79 a obtenu un agrément pour développer des activités d'intermédiation locative et de gestion locative sociale.

Cet agrément permet d'accompagner les personnes handicapées en vue de leur installation dans un logement locatif durable. Cette évolution de l'offre médico-sociale vise à favoriser la fluidité des parcours et permet d'anticiper et limiter les risques de rupture en assurant la coordination des acteurs du territoire intervenant auprès des personnes.

Responsable de projet

Patrice Trouvé, directeur du pôle Habitat & Vie Sociale
p.trouve@adapei79.org



Adapei 80

Création d'une résidence sociale

Description du projet

Il s'agit pour l'association de répondre aux difficultés rencontrées par les travailleurs handicapés pour accéder à un logement social. L'Adapei 80 souhaite proposer une nouvelle forme d'habitat adaptée et destinée à des travailleurs autonomes.

La résidence sociale proposera 10 logements individuels à côté de l'accueil de jour géré par l'association. Les logements se situent au cœur de la cité, proche des commerces et services permettant de créer une vie sociale.

Les personnes peuvent vivre seules ou en couple et ce conformément à leurs attentes et besoins exprimés via leur projet personnalisé. Une équipe éducative du SAVS de l'association pourra intervenir et accompagner les résidents dans les actes de la vie quotidienne.

Chaque personne contribue au financement de son logement par un loyer mensuel suivant son AAH et APL perçues. Un contrat de location est conclu entre la personne et l'association.

Les spécificités du projet :

La résidence sociale apporte pour les travailleurs handicapés autonomes un nouveau choix entre le collectif et le domicile parental.



Responsable de projet

Éric Dheilly, directeur d'Esat
siegesocial@adapei80.org

Adapei-Aria Vendée

Création d'une maison relais

Description du projet

La maison relais répond aux besoins de publics défavorisés, en rupture sociale et familiale, voire en difficulté psychique, ayant connu des difficultés dans l'accès et le maintien dans le logement.

L'accompagnement social proposé doit favoriser l'insertion durable des personnes dans le logement et permettre l'ouverture de droits, tels que la reconnaissance d'un handicap.

Le projet architectural repose sur la construction de 11 logements (9 T1 bis et 2 T2), adossés à des espaces partagés. Chaque personne accompagnée dans ces logements est titulaire d'un bail de droit commun et redevable d'un loyer.

L'Adapei-Aria a souhaité collaborer avec Soliha Vendée pour l'accompagner dans la construction de la maison relais sur le territoire des Herbiers. Soliha Vendée est porteur immobilier du projet et l'Adapei-Aria Vendée en est gestionnaire.

Le projet repose sur l'appel à différentes sources de subventions représentant 45 % du coût de l'opération (Conseil régional des Pays de Loire, Département, Fondation Abbé Pierre...).

Les spécificités du projet :

Par le caractère durable du logement, la maison relais s'inscrit dans un dispositif de droit commun.

Trois objectifs guident de façon continue l'action :

- Co-construire, avec les résidents, une résidence sociale durable
- Insérer le projet et ses habitants dans l'environnement
- Vivre dans un logement économe

Responsable de projet

Emmanuelle Biron,
directrice du dispositif des maisons relais, Pôle Logement Vie sociale
e.biron@adapei-aria.com



Adapei de Haute-Saône

Création d'une résidence sociale

Description du projet

L'Habitat Autonome avec Accompagnement (AAH) est un SAVS pour personnes handicapées vieillissantes. Situé à Vesoul et Gevigney, le service se concentre sur une résidence constituée de logements individuels ou de colocations. La résidence propose également un espace collectif pour permettre les échanges.

Un partenariat avec ELIAD (service d'aide à la personne) permet la présence d'une maîtresse de maison 6j /7.

Le service AAH propose une veille sur l'autonomie et le vieillissement, un travail d'accompagnement autour des liens sociaux et des prestations extérieures personnalisées en fonction des besoins de chacun. A ce titre, le service s'appuie sur différents réseaux et partenaires (santé, culture, services à la personne...).

Le service est financé par le conseil départemental de Haute-Saône. Chaque personne est locataire de son appartement et verse un loyer selon son APL et son AAH.

Les spécificités du projet :

Le service propose, à des personnes handicapées vieillissantes, un accompagnement personnalisé en utilisant et en coordonnant les diverses ressources de l'environnement.

Responsable de projet

Gilda Caravelli, directeur
gcarvelli@adapei70.org



Adapei de la Loire

Habitat regroupé multigénérationnel

Description du projet

L'évolution démographique démontre que la population générale avancée en âge, rencontre des problématiques d'isolement. Les personnes vieillissantes en situation de handicap peuvent être confrontées aux mêmes difficultés.

Une partie du foyer logement « la Petite Provence » à Charlieu accueillant des personnes âgées est actuellement en cours de réorganisation. Certains bâtiments sont actuellement inoccupés et la mairie de la commune est à la recherche de partenaires pour utiliser les locaux vacants.

La Petite Provence est implantée au cœur de la cité de Charlieu et répond aux critères recherchés en termes d'adaptation et d'inclusion sociale.

Le SAVS de l'Adapei de la Loire accompagne actuellement 43 personnes. Une fois par trimestre des usagers du service et des résidents de la Petite Provence organisent un temps convivial dont l'objectif est de lever les barrières et les « a priori » face au vieillissement des personnes handicapées.

En lien avec le SAVS, il s'agirait de créer un habitat regroupé s'adressant à des personnes handicapées vieillissantes suivies par le service au sein d'une structure de droit commun.

Les spécificités du projet :

La résidence propose aux personnes handicapées vieillissantes un logement intégré offrant des prestations individuelles et des services collectifs, sans se voir imposer une vie en collectivité.

Responsable de projet

Lionel Patte, directeur du Pôle Habitat et Accompagnement Roannais
lionel.pattel@adapei42.fr



Adapei du Cantal

Création d'une pension de famille

Description du projet

En 2016, une étude prospective réalisée par l'association a permis de mettre en avant les besoins en habitat de l'ensemble des personnes accompagnées.

Les différents établissements de l'Adapei et plusieurs partenaires (Maison Départementale des Personnes Handicapées - MDPH, Associations tutélares, Hôpital local, Comité Local d'Accompagnement des Jeunes - CLAJ) ont ainsi décidé de porter pour 2018 la création d'une pension de famille à Maurillac pour 9 personnes.

2 appartements seront pour des couples dont au moins une est en situation de handicap. Un appartement sera entièrement équipé en domotique. Les locaux du SAVS et du SAMSAH gérés par l'Adapei seront situés en rez de jardin, tout comme le bureau de l'hôte de la pension de famille.

Les équipes du SAMSAH et du SAVS participeront à la gestion de ce dispositif en lien avec l'hôte de la pension de famille. Les actions quotidiennes seront élaborées de concert avec les personnes accompagnées. L'association travaille à la mise en place d'un outil nommé ELADEB permettant aux personnes accompagnées de s'auto-déterminer au regard de l'accompagnement souhaité en lien avec leurs compétences et leurs difficultés. Ainsi, chaque accompagnement sera adapté et individualisé.

La personne contribue au financement de son logement par un loyer mensuel suivant son AAH et APL perçues.

Les spécificités du projet :

La pension de famille de Mauriac propose une nouvelle forme d'habitat participatif dans laquelle il s'agit de co-construire, avec les résidents, une résidence sociale durable.



Responsable de projet

Cyril Chauvelon, directeur du Pôle Milieu Ouvert
c.chauvelon@adapei15.com

Adapei Nouvelles Côtes d'Armor

Habitat Handi-Citoyen

Description du projet

L'habitat handi-citoyen propose un accompagnement « à la carte », inscrit dans un réseau social de proximité permettant à chaque personne d'être citoyen de la cité.

Depuis la création d'Handi citoyen, 16 logements ont vu le jour à Paimpol, 9 à Saint Briec et 32 sont en cours de construction à Dinan et Lambelle.

Il s'agit de proposer un espace de vie sous forme de maisons individuelles pouvant héberger chacune 4 personnes dans des logements indépendants de type T1 bis. Au centre de la maison un espace central est organisé dans une dimension collective.

Les implantations des logements se font :

- à proximité immédiate des services et commerces de la ville,
- près d'une structure médico-sociale,
- à proximité d'une desserte en transport en commun dans la mesure du possible.

Une intervenante à domicile est présente 35 heures par semaine. Acteur clé de la réussite du dispositif, elle est un relais pour l'aide au développement de l'autonomie et coordonne autour de la personne l'intervention des différents partenaires (santé, aide à domicile, association tutélaire...)

Les spécificités du projet :

Sous l'impulsion de l'Adapei et sous pilotage d'Handicap 22, une plateforme de coordination départementale et des pôles de services territoriaux mettent en synergie les acteurs locaux intervenant auprès des personnes. L'intervenante à domicile est rattachée à la plateforme.

La structure est portée par une SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif) c'est-à-dire par un mécanisme de réserves impartageables et de partage du pouvoir entre les sociétaires indépendamment de leurs apports en capitaux.

L'Adapei en tant que sociétaire participe financièrement à chaque nouveau projet via ses fonds propres. Les locataires peuvent également être sociétaires de la SCIC. Le montant de location des logements est adapté selon les ressources des résidents.

Responsable de projet

Frédéric Gloro, directeur général de la SCIC Habitat Handi-Citoyen
f.gloro@adapei-nouvelles.fr



AEIM 54

Des parcours diversifiés pour l'accès à un habitat inclusif

Description du projet

Deux dispositifs sont développés par l'Aeim 54 pour accompagner les jeunes adultes de l'association dans la réalisation de leur projet d'habitat.

Les jeunes adultes accueillis en IME peuvent être logés au sein d'un Foyer de Jeunes Travailleurs tout en étant accompagné par une équipe pluridisciplinaire de l'IME, du FJT et d'un SAVS. Ce logement transitoire permet de mettre en situation d'habitat le jeune en lui permettant de développer ses potentialités pour accéder à un logement autonome.

Pour les jeunes adultes travailleurs d'Esat hébergés en foyer d'hébergement, il s'agit de projeter la place médico-sociale du foyer concerné dans un appartement de proximité. L'accompagnement est assuré selon les besoins de la personne. Cette dernière peut, par la suite, rester dans l'appartement qui devient le sien. Elle en assume alors pleinement la responsabilité et les charges (selon ses ressources).

Les logements proposés sont inscrits dans un environnement favorisant l'inclusion dans la cité (service de proximité, accès aux soins, à la culture).

Des partenariats ont été conclus avec un spécialiste du développement de l'habitat social (ADALI) et tous services de droit commun susceptibles d'accompagner la personne (aide à domicile, mandataires judiciaires...).

Ces dispositifs sont une extension de l'offre de service de l'association négociés via deux CPOM.

Les spécificités du projet :

Le projet est à l'échelle départementale pour permettre des réponses de proximité sur les territoires, en privilégiant les centres urbains.

Responsable de projet

Yamin Bensai, directeur du Pôle Habitat
ybensai@aeim54.fr



AEIM 54

Le Village Michelet, un équipement médico-social au service de l'inclusion et de l'inclusion inversée

Description du projet

L'AEIM 54 a porté et crée un projet innovant au bénéfice de personnes porteuses d'une déficience intellectuelle et de troubles associés dont celui du spectre de l'autisme.

L'accompagnement médico-social proposé se centre autour du soin et du «prendre soin» de 55 personnes au sein de leur lieu de vie à partir du projet personnalisé de chacune. La philosophie d'action du Village porte sur un regard ouvert concernant les dispositifs culturels et de droits communs au bénéfice des personnes accueillies. Par ailleurs l'inclusion inversée vise à ouvrir le cadre bâti au regard de ce qu'il permet en matière d'offre de soins (cabinet dentaire associatif) et d'accompagnement (espaces sensoriels et locaux ouverts à des manifestations culturelles).

Le projet architectural repose sur une construction de 3 000 m² de plein pied pensée et adaptée pour lever les obstacles aux handicaps et ainsi faciliter la vie des personnes accueillies. Cela passe par le biais d'espaces privatifs aménagés et insonorisés, des zones de vie privées et collectives repérées et repérables avec des équipements innovants en lien avec les technologies numériques et domotiques.

L'AEIM 54 a monté ce projet en lien avec le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé.

Les spécificités du projet :

Une partie du financement a été soutenu par le fond de dotation de l'association « Decid'M ». L'architecture adaptée est le fer de lance de ce projet devenu réalité depuis Octobre 2015. Elle repose sur une adéquation de l'habitat au regard des personnes fragiles sur le plan sensoriel et cognitif.



Responsable de projet

Jean Pierre Voirin, directeur FAM, FO, SAMSAH du Village Michelet
villagemichelet@aeim54.fr

AJH Association les jeunes handicapés (31)

La coopérative de l'immobilier

Description du projet

En janvier 2017, l'AJH a créé la première agence immobilière de France reposant sur un modèle coopératif et social. Le dispositif est porté par une SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif). A destination de tout public, il s'agit d'améliorer l'insertion dans et par l'habitat des personnes exclues de l'accès au logement pour des raisons économiques, sociales ou par discrimination.

L'agence immobilière se donne plusieurs missions telles que :

- Faciliter l'accès aux logements (parc privé majoritairement) par la sécurisation des liens locatifs et lutter contre la vacance locative (mobilisation du Fond de solidarité logement, dispositif Action logement, aide de l'Agence nationale de l'habitat ...). Le CLLAJ 31 (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes) géré par l'AJH assure l'accompagnement social des locataires.
- Gérer le dispositif Soliloge: chambre chez l'habitant en faveur des jeunes actifs en mobilité développé par le CLLAJ 31
- Informer et développer les outils des politiques publiques, dans le cadre du logement pour tous et le logement social, auprès des propriétaires-bailleurs.

Dans ce dispositif, la personne en situation de handicap est un client à part entière. La coopérative de l'immobilier accompagne la personne dans son projet de logement pour lui permettre de sortir du parcours institutionnel. Des possibilités de passerelle existent : hébergement, sous location, bail glissant. Une coordination avec les opérateurs du champ social et médico-social est possible.

La coopérative de l'immobilier bénéficie de divers soutiens financiers (fondation Vinci pour les investissements, financement du développement par l'AJH et deux associations du champ de l'insertion et de lutte contre l'exclusion).

Les spécificités du projet :

La coopérative de l'immobilier est la première agence proposant une sécurisation universelle sur les impayés de loyers et l'accompagnement social des locataires en difficultés. Bâtie sur le modèle économique mutuel, la coopérative donne le pouvoir aux utilisateurs (propriétaires, bailleurs/locataires). Chacun peut participer à la SCIC, au sein du collège « utilisateurs », via l'achat de parts sociales. La SCIC est constituée de deux autres collèges : « fondateurs » (Agence 3i, APIC et AJH) et « salariés ». Située dans le Tar et Garonne, cette démarche pourrait se développer au-delà du département.

Responsable de projet

Vincent Borrel, directeur / chargé de mission Habitat
vincent.borrel@ajh.fr



AJH Association les jeunes handicapés (31)

Porter la mixité sociale et l'inclusion dans la Cité

Description du projet

Dans le cadre de son CPOM, l'AJH s'est donnée pour objectif de faciliter le parcours des travailleurs handicapés souhaitant trouver un habitat et accéder à une plus grande autonomie.

Le projet s'adresse à des personnes actuellement accompagnées en foyer d'hébergement ou par un SAVS mais qui vivent dans un logement à la périphérie de la cité.

Le projet passe par la réhabilitation d'un bâtiment en 21 logements, situé dans le centre de Rieumes. L'AJH est preneuse de 11 logements et propose la location de l'ensemble sous forme de redevance globale avec la possibilité de sous locations (baux-glissants).

Dans cet immeuble, un espace sera dédié à l'accueil et l'écoute des travailleurs d'Esat.

Le projet de construction est financé avec l'appui d'un prêt locatif d'intégration (PLAI) pour moitié et d'un prêt à usage social (PLUS). Le loyer moyen est de 226,47 euros/mois.

Les spécificités du projet :

A terme, les personnes peuvent devenir sous locataire de leur logement sans changer d'habitat lorsqu'elles cessent par exemple de travailler.

Responsable de projet

Didier Gaillard – directeur du dispositif « Travail et Habitat »

didier.gaillard@ajh.fr



Apaei de Caen

Service d'accompagnement mutualisé d'aide à domicile

Description du projet

Créé en 2012, le service d'accompagnement mutualisé d'aide à domicile permet de répondre au projet d'une dizaine de jeunes adultes, travaillant en ESAT, souhaitaient vivre dans un appartement.

Le principe est basé sur le « aider à faire » et pas sur le « faire à la place ». La mise en commun de la PCH - prestation de compensation du handicap - permet le recours à des auxiliaires de vie qui accompagnent les adultes dans la réalisation des actes de la vie quotidienne (élaboration des repas, achats en supermarché, linge...)

Lors de la création du service, la MDPH du Calvados n'a accordé que 4 PCH sur les 10 dossiers présentés. Le service a néanmoins pu se mettre en place et les personnes disposent toujours du même type d'accompagnement d'environ 2h / jour.

Dans ce service, la personne peut vivre en couple ou en colocation. L'Apaei de Caen sous-loue les appartements aux personnes qui versent un loyer suivant le montant de leur APL et AAH.

Les spécificités du projet :

L'éligibilité des personnes à la PCH et sa mutualisation permet d'assurer le fonctionnement du service.



Responsable de projet

Patrick Maincent, président de l'Apaei de Caen
asso@apaei-caen.org

Apaei de Caen

Service appartements supervisés

Description du projet

En 2013, pour répondre au manque de réponses d'accompagnement, l'Apaei de Caen a pu obtenir du Conseil départemental du Calvados un budget complémentaire pour élargir un service d'appartements supervisés qui étaient alors embryonnaire. Actuellement 16 adultes vivent en appartement sur 3 sites différents de l'agglomération caennaise.

Le service apporté est sensiblement le même à celui apporté par le Service d'Accompagnement Mutualisé d'Aide à Domicile de l'Apaei. Compte tenu de l'autonomie des personnes accompagnées, l'accompagnement (1,5 ETP - Equivalent Temps Plein) est de trois heures par semaine.

Dans ce service, la personne peut vivre en couple ou en colocation. L'Apaei de Caen sous-loue les appartements aux personnes qui versent un loyer suivant le montant de leur APL et AAH.

Les spécificités du projet :

Cette résidence partagée est une solution d'habitat alternative au collectif ou au logement individuel autonome (Dossier Habitat – Unapei - Vivre ensemble n°112 – Novembre 2012).

Responsable de projet

Patrick Maincent, président de l'Apaei de Caen
asso@apaei-caen.org



Apei Centre Alsace

L'Ancienne Cour

Description du projet

Le foyer l' « Ancienne Cour » offre à 35 travailleurs en situation de handicap psychique ou intellectuel, des formules d'habitats ordinaires, diversifiées et adaptées selon leur degré d'autonomie.

L'Ancienne Cour est un foyer d'hébergement éclaté dans l'ensemble de la ville de Sélestat. La structure propose, depuis 1990, des appartements individuels, en colocation ou encore des chambres individuelles avec espace collectif. Le foyer et les appartements sont tous situés au cœur de la ville à proximité des infrastructures sportives, culturelles et commerçantes.

La transition d'un mode d'hébergement à un autre et l'organisation de la vie quotidienne se fondent autour de la mise en œuvre du projet personnalisé de la personne accueillie. Chaque personne peut expérimenter le mode d'habitat qu'elle souhaite (chambre au sein d'un collectif ou encore appartement loué à un propriétaire extérieur au foyer...). Un logement est dédié à l'accueil temporaire et permet une expérimentation accompagnée à la vie autonome.

Les spécificités du projet :

Sous l'appellation foyer d'hébergement, l'Ancienne Cour offre différentes modalités d'accompagnement au cœur de la cité permettant également à la personne de trouver les services et accompagnements nécessaires dans le droit commun.

Responsable de projet

Patricia Flecher, directrice du Pôle Habitat insertion
p.fecher@apeicentrealasce.fr



Apei de Chambéry

« Home Partage »

Description du projet

Home Partage est un modèle de colocation aidée, à destination de personnes âgées ou handicapées vieillissantes.

En partenariat avec la Mairie de La Ravoire et l'association Home-Partage, l'Apei de Chambéry assure la location de 2 appartements contigus et les sous-loue aux personnes sur le principe d'une colocation. Chaque appartement dispose d'une pièce de vie commune.

Une éducatrice spécialisée coordonne le « vivre ensemble » et accompagne chaque colocataire dans les démarches qu'il ne pourrait faire seul (ex : visite médicale...). L'éducatrice spécialisée peut, à la demande, assurer la coordination des différents intervenants autour de la personne.

Le programme immobilier est porté par l'OPAC Savoie (Office Public d'Aménagement et de Construction) permettant de rendre le montant des loyers accessibles. Les colocataires sont accueillis dans les activités organisées par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la commune.

Les spécificités du projet :

La mission d'Home Partage est de promouvoir le vivre ensemble au sein d'appartements adaptés pour les personnes ne souhaitant pas aller en EHPAD (avec un coût inférieur).

Responsable de projet

Dominique Clément, directeur général :
siege@apeichambéry.com



Apei de Soisson

Travailler, habiter et vivre dans ma ville

Description du projet

L'Esat « des Berges de l'Aisne » de l'Apei de Soissons accueille des jeunes adultes exprimant le souhait de vivre en appartement autonome, participer aux diverses activités de leur ville...

L'Esat s'est rapproché d'un bailleur social, le « Foyer Remois » qui développe, dans le centre-ville de Soisson, un projet de « résidence sociale pour jeunes actifs » pour des adultes de 18 à 26 ans.

La résidence propose des logements allant du studio au T2 pouvant être occupés 2 ans maximum.

Plus précisément, pourront être hébergés temporairement des jeunes en situation d'insertion, ayant une première expérience professionnelle ou un premier emploi, éprouvant des difficultés à se loger du fait de ressources faibles, d'une situation familiale modifiée ou de précarité.

L'équipe du SAVS de l'Apei accompagne et guide ces jeunes dans les actes de la vie quotidienne :

- soutien psychologique
- découverte et apprentissage de la vie autonome, démarches administratives et suivi médical...

Cet accompagnement vers l'accessibilité à un logement en résidence sociale s'est réalisé en collaboration avec les familles et les représentants légaux. L'association tutélaire de l'Aisne est également partenaire de la démarche.

Les spécificités du projet :

Ces appartements sont un tremplin pour un futur logement autonome. La mixité sociale favorise la solidarité et la tolérance des jeunes entre eux.

Responsable de projet

Marianne Corbizet, chef de service du SAVS

Dolorès Léon, responsable médico-social de l'Esat des Berges de l'Aisne

apei@apeisoissons.fr



Apei de Périgueux

Résidence de l'Isle

Description du projet

Les Résidences de l'Isle proposent, sur 4 sites, 3 services s'adressant à des travailleurs handicapés (foyer d'hébergement, SAVS et service d'accueil de jour). L'évolution des attentes et des besoins des personnes accompagnées a conduit l'Apei de Périgueux à repenser le projet de la structure. Une restructuration est en cours pour offrir un habitat plus adapté avec une architecture repensée pour permettre intimité et vie non contrainte en collectivité. Plus concrètement, plusieurs appartements et chambres réparties en unités seront proposés. S'agissant des unités, chacune disposera de 15 chambres (dont 1 en accueil d'urgence, d'aide au répit ou pour un stage) et d'un espace collectif (avec cuisine, buanderie...).

L'entité proposera un panel d'accompagnement (SAVS, SAVS renforcé..) dont les personnes pourront bénéficier sans rupture dans leur parcours de vie.

Le projet se construit grâce à une réflexion collective associant étroitement les personnes accompagnées. Par exemple, des groupes d'expression sur la question du « Chez moi » ont été mis en place avec plusieurs acteurs de la culture. Il est également prévu un travail avec l'architecte retenu et les usagers. Les documents du cahier de charges devront être adaptés en facile à lire et à comprendre.

L'accès à l'environnement dans le domaine des loisirs, des sports et de la culture (...) est étudié avec les partenaires travaillant régulièrement avec la résidence. Il est prévu la création d'un poste de chauffeur accompagnateur pour faciliter la mobilité des personnes. La mairie de Périgueux et l'office HLM Périgueux sont étroitement associés à la démarche (financement notamment).

Les spécificités du projet :

Le recueil de la parole des personnes et leur forte implication dans le projet permet d'identifier les attentes de chacun tout au long du processus de restructuration. Cette démarche contribue à adapter le projet pour répondre au plus près des besoins des futurs résidents.

Responsable de projet

Alain Petit, directeur des Résidences de l'Isle
a.petit@apei-périgueux.fr



Association La Source (Ile-et-Vilaine)

Résidence La Source

Description du projet

Projet porté par des familles constituées en association (La Source), la résidence la Source est un habitat regroupé accompagnant 12 adultes travailleurs en Esat ou en sections annexes d'Esat.

Situé dans le bassin rennais, la réalisation de cet habitat a été possible grâce à l'appui du Conseil départemental et de Rennes Métropole (subventions).

Chaque personne et famille a contribué au financement de la structure par un apport financier. Les personnes accompagnées versent, selon leur APL, un loyer à l'Adapei 35 qui est bailleur de la structure. Le loyer est par conséquent minoré compte tenu de l'apport financier de chacune des personnes et de leur allocation logement perçue.

La mise en commun des PCH aide humaine des 12 résidents permet le financement de l'accompagnement de chacun selon ses besoins.

La gestion de la résidence est confiée à un parent bénévole.

Les spécificités du projet :

L'implication forte des familles permet d'assurer le fonctionnement de la résidence. La pérennité de la structure est rendue possible grâce au soutien du Conseil départemental et à l'appui de la MPDH d'Ile-et-Vilaine pour l'éligibilité des personnes à la PCH et sa mutualisation.

Responsable de projet

Claude Laurent, président de l'Unapei Bretagne
claude.laurent.35@orange.fr



Association Au fil de la Vie (Haut-Rhin)

Modul'Bois

Description du projet

Sur le principe d'un « éco-quartier », Modul'Bois propose 4 studios indépendants, destinés à 4 personnes ayant une orientation, permanente ou temporaire, en foyer de vie ou foyer d'accueil médicalisé avec des troubles psychiques ou un handicap mental. Les modules sont implantés à côté du foyer Maison Emilie géré par l'association et situés dans le village de Malmerspach.

Le projet a été élaboré en plusieurs étapes dont celle de l'identification des besoins des personnes. Pour cela, un collège de professionnels a rédigé une grille d'évaluation pour mesurer l'autonomie ou encore la motivation des candidats, sur la base de 8 dimensions.

Le cahier des charges a été défini en croisant les préconisations de l'Agence Départemental d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut Rhin et les avis techniques des fabricants de ce type d'habitat.

Développé en partenariat avec des artisans du territoire, le projet vise à privilégier l'accessibilité et l'utilisation de matériaux et équipements répondant aux dernières normes de construction et d'efficacité énergétique. Le financement du projet a été assuré par le Conseil Départemental du Haut-Rhin.

Les spécificités du projet :

Envisagé comme un outil au service du développement des potentialités des usagers, Modul'bois est, pour certains, un maillon de la trajectoire entre vie institutionnelle et milieu ordinaire et, pour d'autres, une réponse alternative à la vie permanente en hébergement collectif classique.

Responsable de projet

Yves Klein, directeur du foyer Maison Emilie
y.klein@aufildelavie.fr



Association - Groupement Apei d'Arras-Montreuil

Création d'une résidence adaptée

Description du projet

L'association du groupement des Apei d'Arras et de Montreuil a souhaité créer une résidence adaptée pour permettre aux personnes en situation de handicap mental de prendre leur autonomie tout en garantissant leur sécurité et leur épanouissement.

Les profils des personnes accompagnées sont diverses : personnes retraitées autonomes ne souhaitant pas intégrer un Ehpad, personnes seules ou en couple, souhaitant bénéficier d'un logement financièrement abordable avec un accompagnement du SAVS de l'association, personnes suivies par un SAVS ayant besoin d'un appui renforcé sans nécessiter pour le moment d'un accompagnement en foyer.

La résidence n'est pas un établissement médico-social. Elle s'inscrit dans un registre d'aide sociale, à l'initiative de l'association et encouragée par le département.

Cette résidence est constituée de 12 logements au centre d'un quartier en construction (logements en accession à la propriété ou en location) et à proximité du foyer d'hébergement de Dainville géré par l'association. Les logements sont dotés de domotique, financée par le Conseil départemental, pour faciliter et sécuriser la vie quotidienne des locataires. Une salle de convivialité est mise à disposition des personnes pour qu'elles puissent recevoir leurs amis, leur famille...

Un éducateur spécialisé travaillant pour le SAVS de l'association peut accompagner les personnes le souhaitant dans les actes de la vie quotidienne.

Les partenariats nécessaires du territoire sont mobilisés pour rendre possible l'autonomie (Service de Soins Infirmiers à Domicile, SAD) et la maintenir pour accompagner l'avancée en âge des locataires.

Les spécificités du projet :

La résidence partagée est une solution d'habitat alternative au collectif et au logement individuel autonome.



Responsable de projet

Karine Bloch, directrice du Pôle Habitat Arras
karine.bloch@apei.gam.fr

Les Papillons Blancs d'Hazebrouck

Foyer de projet de vie Bel' Attitudes

Description du projet

Ouvert en juin 2016, Bel'Attitudes est un projet de mixité sociale alternatif à l'institutionnalisation, comprenant 31 maisons et appartements répartis dans un quartier de la ville de Bailleul. Bel'Attitudes accompagne 36 personnes présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés.

Chaque personne accompagnée, autonome ou non, occupe sa propre maison ou appartement, en totale inclusion, tout en bénéficiant d'un accompagnement à la carte. Les personnes ont des orientations différentes : foyer d'hébergement, foyer de vie et FAM. Elles peuvent exercer une activité professionnelle et/ou avoir des activités de jour ...

L'accompagnement à Bel' Attitudes se définit par le fait de « se joindre à quelqu'un pour aller où il va, en même temps que lui ». L'accompagnement s'ajuste en fonction d'une évaluation réalisée au moyen d'un outil centré sur les capacités de la personne. Les résultats obtenus déterminent 5 postures d'accompagnement différentes. Ainsi, l'accompagnement s'adapte selon l'évolution des besoins de la personne qui ne sera pas contrainte de quitter son lieu de vie si elle ne le souhaite pas.

Bel'attitudes est constitué également d'un grand bâtiment ouvert à tous les habitants. Ce lieu collectif est le centre administratif de l'établissement qui propose également des animations tous les jours aux habitants de Bel'attitudes et à tout le quartier (une fois par mois ou pour des occasions particulières).

L'association a recours aux nouvelles technologies (domotique et robotique) qui offrent des perspectives pour permettre de compenser le handicap et rendre l'habitat intelligent.

Une réflexion conjointe avec différents partenaires a été menée dès le départ :

ARS, IConseil départemental, MDPH, mairie et bailleur. Des partenariats sont mis en place avec le secteur sanitaire, les services d'aide à domicile, les associations culturelles et sportives ...

Le foyer de projets de vie Bel'Attitudes est un projet expérimental, financé par une dotation globale. Les personnes accompagnées sont locataires de leur logement et s'acquittent de leur loyer.

Les spécificités du projet :

Établissement médico-social d'hébergement hors les murs, Bel'Habitude propose au cœur de la Cité de l'habitat diffus pour des personnes qui ont des degrés d'autonomie différents.

Cette solution apporte pour ces personnes un nouveau choix entre le collectif et le domicile parental.

Responsable de projet

Daphné Bette, directrice générale
dbette@papillonsblancshazebrouck.org



Les Papillons Blancs de Roubaix-Tourcoing

Résidence du Pont de Neuville

Description du projet

Depuis 2002, la résidence du Pont de Neuville propose un accueil et un accompagnement adapté pour des personnes adultes présentant une déficience intellectuelle en réflexion sur leur projet d'habitat.

C'est un espace de vie, d'observation, d'évaluation, d'apprentissage et d'orientation de 15 places s'adressant à des personnes pour lesquelles il existe la possibilité d'une vie en autonomie accompagnée. Les places se répartissent ainsi : 2 places d'urgence, 3 places d'accueil temporaire, 5 places destinées à des personnes en attente d'hébergement, 5 places pour des jeunes sortant d'IME.

La résidence est centrée sur l'habitat ; elle ne développe pas d'activités de jour (travail ou loisirs). Celles - ci sont organisées et prévues à l'extérieur avec le soutien éventuel de l'équipe de la résidence.

Le temps de séjour est limité à une durée comprise entre 6 et 2 ans. Ce temps est concevable de manière continue ou modulable par exemple pour des personnes souhaitant faire des stages.

L'autorisation a été accordée en décembre 2003 par le Conseil départemental pour 5 années d'expérimentation. En juin 2011, l'association a obtenu un arrêté d'autorisation de 15 ans.

Les spécificités du projet :

L'objectif principal de la structure est d'accompagner les résidents vers l'autonomie dans une démarche inclusive. Le séjour au sein de la résidence s'inscrit bien dans une logique de passage, nécessitant de la part de la structure souplesse et adaptation face à chaque situation.

Responsable de projet

Patrick Guens, directeur des Centres d'habitat et des Résidences Services
des Papillons Blancs de Roubaix Tourcoing
pgeuns@papillonsblancs-rxtg.org



Les Papillons Blancs du Cambrésis

Scène de ménage - Des vidéos pour entretenir son logement

Description du projet

Scène de ménage est un outil pédagogique destiné à faciliter la bonne tenue de son logement. L'association a imaginé créer des « tutos » comme il en existe sur internet pour aider les habitants des foyers à avoir les bons gestes pour l'entretien de leur logement. Plus concrètement, le résident sélectionne sur une tablette numérique une action qui est ensuite détaillée comme par exemple : nettoyer le sol, aérer la chambre, faire la poussière...

Deux phases de travail ont été nécessaires pour ce projet : la réalisation des vidéos et l'apprentissage à l'utilisation des tablettes. Dans les deux cas, les habitants volontaires ont été pleinement associés (rédaction des tutos, jouer les scènes...).

Des fiches de procédure ont été créées (avec des photos et des pictogrammes) pour faire fonctionner la tablette, sélectionner le bon domaine, lire la vidéo...

Une charte est en cours de rédaction pour « responsabiliser » l'habitant à l'entretien de sa tablette.

L'association imagine à l'avenir élargir cet outil pour d'autres démarches telles que le remplissage de documents administratifs, le retrait d'argent aux bornes bancaires...

Pour financer le projet, les Papillons Blancs du Cambrésis ont obtenu une dotation de l'association Qualitel en répondant à un appel à projet ayant permis de financer l'achat de 15 tablettes (Qualitel est une association intervenant dans le domaine de la qualité de l'habitat).

Les spécificités du projet :

Le recours à l'outil numérique devient le support de l'autonomisation de la personne dans son lieu de vie.

Responsable de projet

Cécilia Berthaux, chef de service du Centre d'Habitat « le Home Blanc »
cberthaux@pddc.fr



Unapei 66

Habitat regroupé du Ribéral

Description du projet

Situé à Saint-Estève dans l'agglomération de Perpignan, l'habitat regroupé du Ribéral accueille des adultes présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés orientés soit en foyer d'hébergement, en foyer de vie et éventuellement en SAVS pour un accueil ponctuel.

L'habitat regroupé du Ribéral est une alternative à l'habitat collectif. La structure est constituée de 15 appartements F1 réservés dans un bâtiment non spécifiquement dédié à un public précis et distribués autour d'un espace commun, d'un bureau éducatif et d'une cuisine.

Une équipe pluridisciplinaire est spécifiquement dédiée à l'accompagnement à l'autonomisation (animateurs éducatifs, maîtresse de maison, aide-soignante, psychologue...). Une permanence éducative est mise en place en soirée et le week-end (la journée, les personnes vont sur leur lieu d'activité Esat ou foyer de vie).

Le financement de la structure est un financement à la place du Conseil Départemental comme pour les foyers avec un prix de journée. L'Unapei 66 a engagé une réflexion sur la possibilité pour chaque personne accueillie d'être locataire de son appartement.

Les spécificités du projet :

L'habitat regroupé du Ribéral permet à des personnes orientées en foyer de vie de bénéficier d'un habitat habituellement réservé aux travailleurs d'ESAT. Pour les personnes ne pouvant vivre seules en appartement et ne souhaitant pas vivre en hébergement collectif, il s'agit d'une autre solution pour disposer d'un chez soi.

Au sein de l'habitat regroupé, se trouve un appartement dédié pour expérimenter l'habitat individuel, pour un accueil d'urgence/ de répit ou encore pour permettre à une personne à la suite d'une hospitalisation de se réapproprier les repères de la vie en autonomie.

Responsable de projet

Christian Roth, directeur
c.roth@unapei66.org



Etats Unis - Inclusion Internationale

Résidence l'Hermitage dans le Maryland

Description du projet

La résidence l'Hermitage s'adresse à des personnes handicapées intellectuelles et des personnes avec un trouble du spectre autistique. La résidence a vu le jour grâce à la mobilisation d'un réseau informel constitué de familles, de personnes de soutien souhaitant trouver pour trois adultes handicapés, un logement situé au cœur de la cité.

Les trois personnes qui se connaissaient avaient exprimé le souhait de vivre ensemble de façon plus indépendante et auto-déterminée.

Un partenariat a été mis en place entre les colocataires, leur famille, l'Agence pour le Logement du Comté de Montgomery et une organisation gestionnaire de services.

Le quartier retenu dispose de transports publics accessibles et abordables financièrement. Il est proche des opportunités d'emplois et de socialisation.

La résidence est accessible à tous quel que soit le type de handicap. Chaque résident dispose d'une pièce aménagée avec une chambre. La domotique est utilisée comme moyen de compensation des conséquences du handicap.

Chaque habitant a conclu un contrat de location avec le propriétaire de la résidence et bénéficie d'une aide de fonds fédéraux pour le paiement du loyer. La personne est libre de choisir son mode d'accompagnement selon ses besoins.

Les spécificités du projet :

La résidence l'Hermitage est accessible à toute personne quel que soit son autonomie. Il s'agit d'un projet pilote qui s'est depuis décliné dans tous le comté de Montgomery (10 autres maisons ont été créées).

Responsable de projet

George Braddock, président, Créative Housing Solutions LLC et
Sue Swenson, présidente élue, Inclusion international
sue.swenson@gmail.com





Unapei

15 rue Coysevox - 75876 Paris cedex 18

Tél. : 01 44 85 50 50 - Courriel : public@unapei.org

Site internet : www.unapei.org